



Collège Jean Moulin

8, rue Salvador Allende

86000 POITIERS

Les classes C.H.A.T.

Classes à Horaires Aménagés Théâtre

Rentrée 2023

Procédure d'admission des élèves de CM2

Il n'est pas nécessaire d'avoir pratiqué le théâtre antérieurement pour se présenter à l'entrée des classes à horaires aménagés théâtre et nos critères principaux sont les suivants:

- Motivation
- Disponibilité
- Sens de l'engagement
- Participation à toutes les activités et spectacles (journée ou soir)

L'élève devra participer à une audition qui portera sur :

- Une lecture de textes, ou une interprétation de situations improvisées,
- Des exercices théâtraux en groupe,
- Eventuellement, un bref entretien afin de cerner la motivation de l'élève,

Cette audition sera préparée et conduite en collaboration par les professeurs en charge des Classes CHAT et les intervenants du Conservatoire. Les élèves seront classés selon les critères énoncés et à hauteur de 18 places.

L'audition aura lieu au collège le **mercredi 3 mai 2023 de 13h30 à 16h.**

Coupon à renseigner et à retourner **avant le vendredi 7 avril 2023** au secrétariat du Collège Jean moulin
ou par messagerie : ce.0860076r@ac-poitiers.fr

NOM PRENOM ECOLE

Adresse mail :

Adresse domicile :

.....
Date de naissance :/...../..... Tél.

(Ce document nous permettra ensuite de vous confirmer la convocation à l'audition de votre enfant.)